

Journal des traducteurs Translators' Journal

**Duhamel, Roger. Canadian Government Style Manual for
Writers and Editors. Ottawa, The Queen's Printer, 1962. 186 pp.
reliure toile \$5.00**

Jean-Paul Vinay

Volume 9, numéro 1, 1er trimestre 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061084ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061084ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vinay, J.-P. (1964). Compte rendu de [Duhamel, Roger. Canadian Government Style Manual for Writers and Editors. Ottawa, The Queen's Printer, 1962. 186 pp. reliure toile \$5.00]. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 9(1), 20–22. <https://doi.org/10.7202/1061084ar>



LES OUTILS DU TRADUCTEUR

¶ [Duhamel, Roger] *Canadian Government Style Manual for Writers and Editors*. Ottawa, The Queen's Printer, 1962. 186 pp. reliure toile. \$5.00.

Ce volume, très bien présenté sous reliure solide et de bon goût, a été conçu "to assist both writers and editors in the preparation of government publications". Il remplace un premier texte datant de 1939, épuisé dès 1953, et reflète les opinions d'un comité "On the Editorial Style Manual". Il faut supposer que toutes les publications du gouvernement sont rédigées en anglais, puisque l'équivalent français d'un tel volume ne se trouve pas en librairie, si mes renseignements sont exacts. Le *Manual* ne donne donc pas de règles stylistiques applicables au français, sauf à titre de langue étrangère (p. 41-d, "foreign expressions like *a la carte luncheon*").

Le livre s'ouvre par des remarques sur la rédaction des textes officiels, la façon de composer un article, les éléments d'une stylistique acceptable groupés sous le titre "Essentials of Good Style", où l'on trouve des notations intéressantes — par exemple les remarques (p. 5) sur les charnières anglaises. Une petite bibliographie (p. 8) termine cette introduction.

La grammaire qu'enseigne le *Manual* est évidemment normative, et fortement traditionaliste; on insiste sur la nécessité de dire *It is we* et non *It is us*, ce qui suppose aussi *Not I* au lieu de *Not me*. Un rappel utile des prépositions figurant dans les syntagmes figés (averse *to*, abound *with*, consist *in* & consist *of*, p. 17-19) souligne l'arbitraire de ces tours, où la logique n'a pas grand-chose à voir; l'anglais éprouve donc aussi les mêmes difficultés — sans doute moins fortement que le français qui hésite constamment entre *de* et *sur*, à et *dans* par suite de contacts trop prolongés avec une autre langue (*travailler dans une ferme* et non *sur une ferme*; *s'intéresser à qqch.* et non *dans qqch.*). On dénonce ensuite des tours incorrects fréquemment employés (p. 19-24) qui parfois reflètent un usage nord-américain, encore senti comme *substandard* par les auteurs du manuel, cf. *all of* (omit *of*); on rejette catégoriquement enfin! la monstruosité *and/or*; on élimine *due to* (dire "owing to"); on fronce le sourcil devant *commence* (pourquoi pas "begin"?); plus curieusement, on rejette presque totalement *have got* "where *have* alone suffices", ce qui reflète un certain mélange de niveaux et de dialectes; il faut dire "four cents a mile" et non "*per* mile", ce qui semble sage; enfin, l'emploi adverbial de *this*, *that* est rejeté dans les ténèbres extérieures: *this much* doit disparaître.

De ces remarques normatives, on pourrait déduire que les Anglo-Canadiens parlent en fait une langue plus sensible aux normes américaines que britan-

niques, bien que cette question ne soit jamais traitée ouvertement dans le *Manual*, sauf à propos des règles graphiques, évidemment plus simples que les règles syntaxiques ou lexicales. L'anglais des documents gouvernementaux sera donc encore fortement britannique dans son aspect extérieur, même si une étude attentive des textes décelait une réalité très différente. Il y aurait là place pour une étude descriptive qui devrait attirer des chercheurs de l'école canadienne de linguistique tels que Avis, Scargill, Wilson, qui s'emploient actuellement à décrire les faits canadiens (Voir à ce sujet l'article de Christopher Dean intitulé "Is there distinctive Literary Canadian English?", *American Speech*, XXXVIII. 4 (Dec. 1963) : 278-282.

Viennent ensuite les règles d'établissement du texte : dactylographie et protocole de frappe (p. 25-27); abréviations (28-34) où l'on constate que l'abréviation officielle anglaise de *Quebec* est *Que*. Cette section donne les abréviations correctes de *Monsieur* (M.), *Messieurs* (MM.), *Madame* (Mme), *Mesdames* (Mmes) en citant la règle du point final qui s'omet en français lorsque l'abréviation se termine par la dernière lettre du mot. On voit ensuite un paragraphe sur l'emploi des majuscules (35-38) qui souligne les différences entre l'usage UK et l'usage US. A propos des composés (p. 39-44), l'usage du trait d'union adopté ici est plutôt celui des manuels britanniques que celui adopté dans le *Webster III*; il en va de même pour les règles de ponctuation (53-61) où le rôle de la virgule est celui décrit par Eric Partridge.

Le protocole des citations et des références techniques et bibliographiques suit (62-82), ainsi que la façon de présenter tableaux et graphiques (83-125). L'ouvrage se termine par des renseignements généraux sur la correction des épreuves (157-158) et par un Glossaire anglais-anglais des principaux termes d'imprimerie. Un *Index* permet une meilleure utilisation du livre.

Puisqu'il n'y a pas, semble-t-il, de Manuel correspondant pour le français, qu'il nous soit permis d'espérer que cette lacune sera bientôt comblée. En attendant, on ne manque pas d'ouvrages généraux sur les règles de rédaction en français : nous donnions récemment un compte rendu du *Code du bon usage en matière de publications scientifiques* préparé par l'UNESCO (c.r. de M. David Fortin, *J. des Trad.* 8.3 (1963) : 91-92) et j'avais moi-même rappelé l'existence du *Code typographique* préparé par les soins du Syndicat national des cadres & maîtrises du livre (*J. des Trad.* 7.4 (1962) : 142-143). A ce sujet, je voudrais corriger une erreur faite en toute bonne foi, mais qui devrait nous faire réfléchir. Je demandais, n'ayant pas le temps de m'en occuper moi-même, à l'un de nos collègues de préparer un compte rendu détaillé de cet ouvrage, très important en effet. Or, une vérification effectuée dans le tome VI pour une autre raison vient de me mettre face à face avec l'excellente notice bibliographique de M. David Fortin portant précisément sur le *Code typographique* (*J. des Trad.* 6.4 (1961) : 133). Je m'excuse de cette erreur auprès de notre collaborateur d'Ottawa, qui compte parmi les membres les plus fidèles de la rédaction du Journal, et j'en tire la conclusion qui s'impose : il faudrait un *Index* général des matières pour utiliser pratiquement les données très nombreuses, très diversifiées qui se trouvent réparties dans les 9 tomes du *J. des Trad.* J'ajoute une autre suggestion : il vaudrait la peine d'extraire de cette masse d'articles les pages les plus importantes, pour en faire un "Mélange de traduction" qui remplacerait celui publié

en 1952 par les soins de l'Institut de Traduction¹ maintenant épuisé, mais qu'on nous réclame assez souvent.

Je soumets cette double suggestion aux traducteurs qui aimeraient peut-être avoir, sous la forme commode d'un volume relié, l'essentiel de la pensée canadienne sur les problèmes multiformes de la traduction.

J.-P. VINAY



¶ Cary, E. & Jumpelt, R. W., Ed. *La qualité en matière de traduction*. Actes du IIIe Congrès de la Fédération internationale des Traducteurs. / *Quality in Translation*. Proceedings of the IIIrd Congress of the International Federation of Translators. Bad Godesberg. 1959. Oxford, etc., Pergamon Press, 1963. 14 x 21.5 cm. 544 pp., relié toile, £ 10. net.

Nous connaissions déjà une partie des textes rassemblés ici sous le titre qui exprimait l'essentiel des préoccupations du congrès de Bad Godesberg. *Babel* en avait donné les principaux et certaines communications avaient circulé sous forme polycopiée. Mais il était souhaitable que tous ces textes fussent réunis, pour mieux saisir les nuances de la doctrine de "qualité" que les traducteurs veulent faire sienne. La *Préface* de Pierre-François Caillé, nette et précise, prépare les voies de façon magistrale.

Le livre se divise en 5 parties, la Ière et la Ve donnant un compte rendu des séances du congrès (27 au 29 juillet) et de l'Assemblée statutaire (29 juillet au 1er août 1959). On pourra se reporter utilement aux rapports de P. Daviault et J.-P. Vinay pour le détail de ces réunions (*J. des Trad.* IV. 4 (1959) : 147-153). Les autres parties traitent (II) de l'enquête proprement dite sur la qualité en matière de traduction littéraire, (III) de la qualité en matière de traduction scientifique, et (IV) de divers sujets d'actualité.

Si l'on voulait résumer les démarches que nous proposent les collaborateurs de cette imposante somme, nous pourrions (en simplifiant un peu) établir une dichotomie placée sous le signe des deux "éditeurs", Edmond Cary et R. W. Jumpelt. S'ils expriment en effet un même souci, celui de la perfection du produit terminé — Cary pour les littéraires, Jumpelt pour les scientifiques — ils n'en diffèrent pas moins par le choix des moyens.

Cary, selon les termes mêmes de G. Mounin, estime que les multiples aspects de la traduction ne sont pas réductibles à l'unité d'une opération linguistique : "La traduction littéraire n'est pas une opération linguistique, c'est une opération littéraire"². Jumpelt, qui n'a pas encore publié sa thèse³

(1) *Traductions. Mélanges offerts en mémoire de Georges Panneton*, édités par J.-P. Vinay, avec la collaboration de T. Taggart Smith, H. W. Mandefield, J. Darbelnet, J. Gaudefroy-Demombynes. Avant-propos de F. Vézina. Montréal, Institut de Traduction, 1952. [180 p., Notes, Glossaire et Index].

(2) Cité dans Mounin, G., *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris, Gallimard, 1963.

(3) *Die Uebersetzung naturwissenschaftlicher und technischer Literatur*. Berlin-Schöneberg, Langenscheidt, 1961. [Cf. compte-rendu dans *J. des Trad.* VIII-1 (1963) : 31-33].